

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis municipal
concernant**

**une demande de crédit d'investissement totalisant Fr. 5'300'000.-- pour finalisation
de l'étape 2 et la viabilisation de l'étape 3 des équipements du PST**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

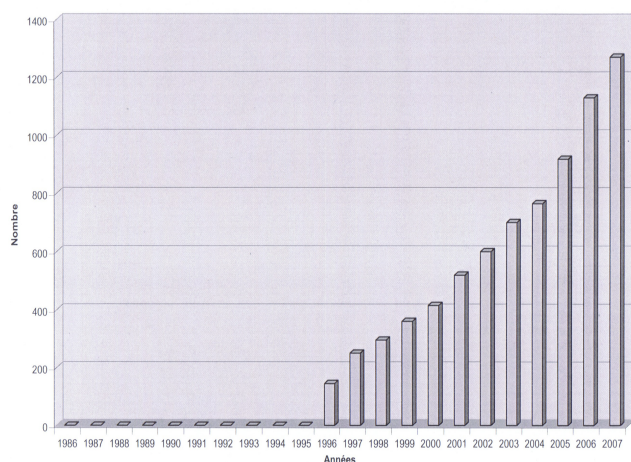
La Commission, composée de Mesdames Laurence Ballet, Anna Rita Bartolotta,, ainsi que de Messieurs Jacques Fivaz remplaçant de Madame Magrieta Donker, Martin Baragano, Michel Werkle remplaçant de Patrick-Louis Duruz, Bexhet Halimi, André Perret, et du soussigné désigné comme rapporteur, se sont réunis à l'Hôtel de Ville le 16 juin 2008. Monsieur Michaël Thévenaz étant absent.

La délégation municipale était composée de Messieurs R. Jaquier Syndic, Sandro Rosselet (service STE), J.-M. Sutterlet (SEY) et D. Girard (SD ingénierie). Nous les remercions de leur disponibilité ainsi que de la bienveillance avec laquelle ils ont répondu à nos questions. Messieurs M.-A. Burkahard, C. Pillonel municipaux et Martial Bujard (service SEY) sont excusés.

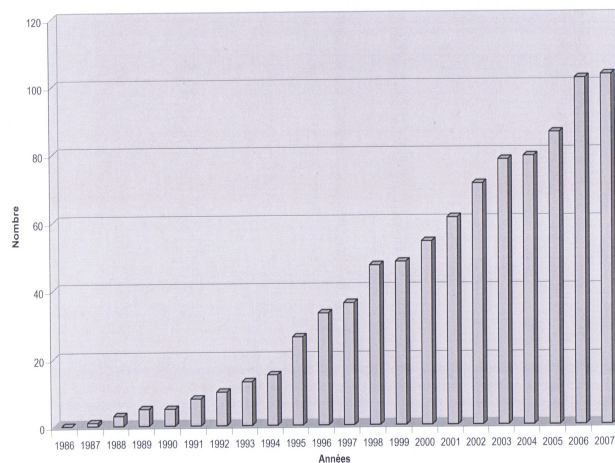
Etude du préavis:

La délégation municipale nous remet des graphiques montrant l'évolution des entreprises et l'évolution des places de travail au sein du PST

Evolution du nombre d'emplois sur le site Y-Parc de 1986 à 2007



Evolution du nombre d'entreprises sur le site Y-Parc de 1986 à 2007



Monsieur le Syndic nous informe que depuis une année de nombreuses d'entreprises ainsi que des promoteurs sont intéressés à s'installer au PST. Les terrains de l'Arc Lémanique sembleraient devenir de plus en plus coûteux, de ce fait le PST devient plus attrayant.

Finalisation de l'étape 2:

Ajouter les dessertes 2.1, 2.2 et 2.3 et les équipements nécessaire selon le PPA actuel(voir plan schématique p. 2/13 du préavis)

Viabilisation de l'étape 3:

Prolongation de l'avenue des Sciences en direction de l'autoroute et ajout des dessertes 3.2 et 3.3 selon le PPA actuel.(voir plan schématique p. 2/13 du préavis)

Financement:

Lors de l'achat du terrain au canton en 2005 la ville d'Yverdon a fait une très bonne opération financière. Grâce à la vente de parcelles la ville dispose du montant nécessaire pour toutes les infrastructures de ce préavis.

Divers:

La révision du plan partiel d'affectation (PPA) du PST est primordiale pour le futur du parc. Le règlement actuel ne permet pas de densifier les parcelles. Un mandat test de 3 urbanistes a été attribué. Le but est de coordonner les différents intervenants (service mobilité douce, projet d'agglomération, copropriétaires, promoteurs, acheteurs et les différents services de la ville)

Le parking s'inscrit dans le projet d'agglomération en tant que parking d'échange, il sera acheté et exploité par la ville.

Suite à une étude des CFF, il est constaté que trop peu d'utilisateurs sont concernés par une halte ferroviaire. Une alternative sera mise en place avec la société TRAVYS(bus).

Les SEY ont le désir de maîtriser à 100% leur réseau et même d'y ajouter la fibre optique. Ils seraient en mesure d'offrir le raccordement entre les propriétaires et fournisseurs de télécommunication.

Une clause dans les contrats de vente est ajoutée afin que les entreprises implantées sur le PST restent dans le créneau scientifique.(commission d'éthique)

Le futur projet du PPA est la continuité du projet agglo. Un concept pratique et environnemental est pensé.

Les risques de pollution des eaux claires ont été évalués.

Toute la commission est d'avis que ce préavis est un plus pour notre ville, qu'il reflète bien la volonté de faire grandir notre ville au sens économique. Le PST est une vitrine internationale et un pôle économique de haute valeur pour la ville centre.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, votre commission, après délibération, et à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter les articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 tel que présenté par la Municipalité.

Le rapporteur:

Jérôme Wulliamoz



Yverdon-les-Bains, le 17 juin 2008